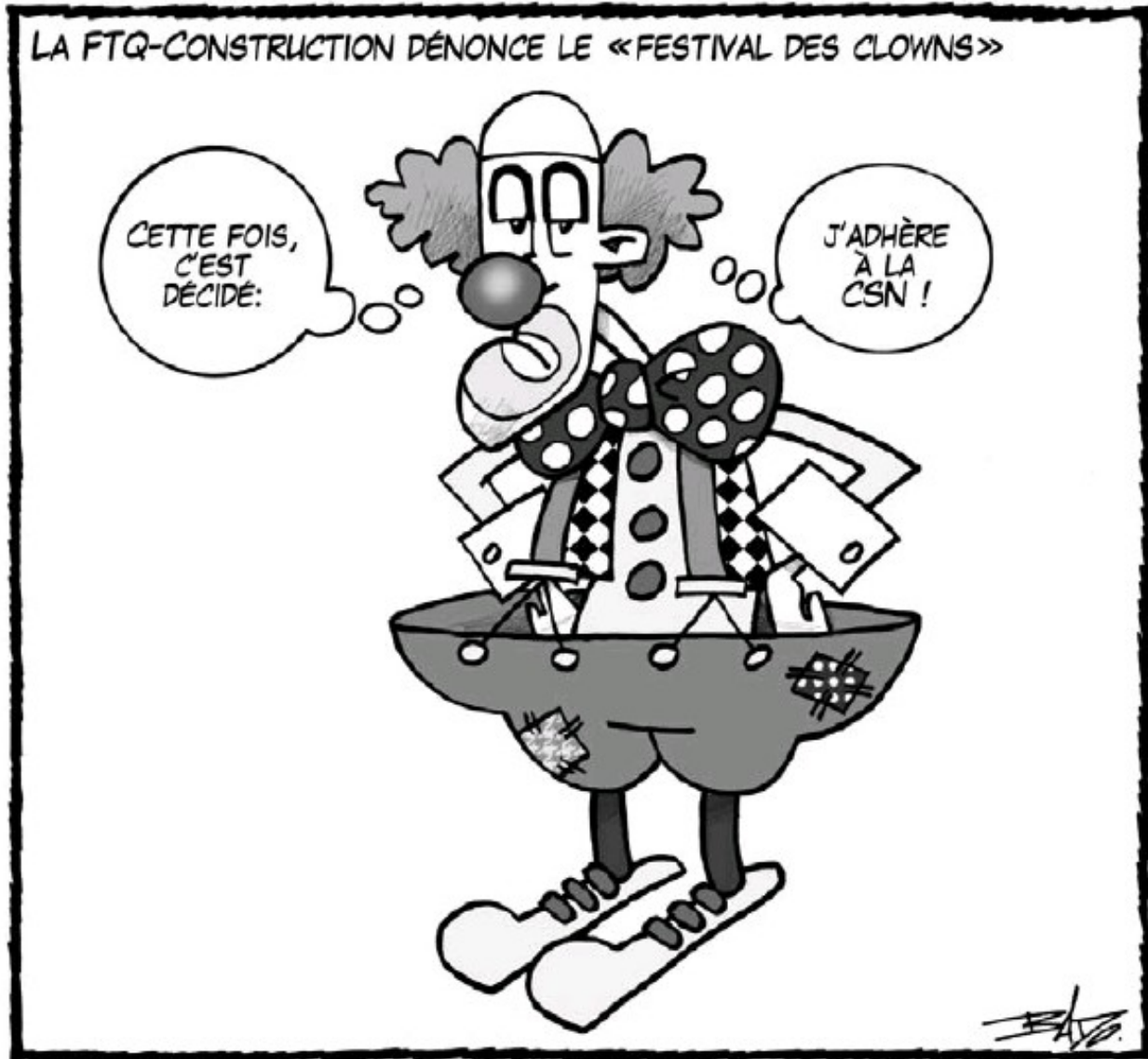


17 mars 2010 | Le Droit | PIERRE JURY pjury@ledroit.com

Légitime, le maraudage des conseils scolaires

Les conseils des écoles francophones catholiques et publics se livrent depuis plusieurs années ce qui paraît comme une compétition plutôt saine pour accaparer des clientèles. Cette rivalité n'est pas moins saine maintenant que les conseils anglophones sont ciblés. Quoi que veuillent nous faire croire ces derniers... Tant que ce n'était que des francophones qui se disputaient entre eux, le litige n'intéressait personne. Mais, maintenant que ce sont les conseils anglophones qui sont visés, certains s'interrogent sur la légalité et même la moralité de l'affaire. Un conseiller scolaire du secteur Orléans et Cumberland, John Shea, a même souhaité l'avis de la ministre ontarienne de l'Éducation, Leona Dombrowsky, dans cette affaire. Finalement, on apprendra que les conseils scolaires de langue française sont tout à fait légitimés d'agir de la sorte, justement parce que des campagnes publicitaires de ce genre rappellent à ceux qui pourraient l'avoir oublié que l'école française existe bel et bien, et qu'elle n'offre absolument pas une éducation de seconde classe, au contraire. Des évaluations de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) et de l'Institut Fraser en font foi depuis des années. Les conseils catholiques et publics sont dans leurs droits, car leurs campagnes ont pour objectif non pas de jeunes anglophones, mais les ayant-droits à l'école française qui auraient, pour diverses raisons, opté pour l'enseignement offert par les conseils anglophones. Ils seraient entre 8000 et 10 000, selon le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est. Ce conseil a consacré 85000 \$ à sa campagne publicitaire lancée en janvier dernier. Lors de son dévoilement, il est à noter que personne ne soulevait d'objections...



Des raisons



Il y a des raisons philosophiques derrière ces campagnes d'attraction des clientèles égarées. C'est un geste d'appui à la minorité de langue française qui a été mal, ou pas du tout, servi par le gouvernement ontarien jusque dans les années 1960. L'Ontario se reprend depuis, et la communauté francophone démontre bien que, si on lui donne et l'opportunité et les moyens, elle peut aussi bien contribuer à la société et à l'économie de sa province. Et puis ce n'est pas tout le monde qui sait que l'éducation de langue française est disponible partout sur le territoire ; il y a plein de nouveaux arrivants dans la région qui l'ignorent peut-être. Il y a plein de familles exogames, dont un des parents

a eu une éducation en français — ne fût-ce qu'une année! — qui l'ont peut-être oublié. Répéter ce message à leur intention n'est pas anodin, ni inutile. C'est l'un des moyens de lutter contre l'assimilation à la communauté anglophone, un fléau. Évidemment, ce maraudage a pour effet de faire perdre des élèves à d'autres conseils scolaires. Et avec chacun de ces élèves est « attachée » une subvention de la province au conseil scolaire. Plus un conseil a d'élèves, plus il reçoit d'argent du ministère de l'Éducation : logique. M. Shea n'aime pas l'idée que son conseil perde des enfants et des subventions. Gérer la décroissance n'est pas amusant. Mais s'en prendre aux conseils de langue française parce qu'ils essaient de sauver quelques centaines d'élèves de l'assimilation à chaque année n'est pas très digne. Évidemment, dans un monde idéal, tout cela n'existerait pas. Les familles choisiraient spontanément, pour leurs enfants, l'école qui répondrait le mieux à leurs besoins, et dans leur langue. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal et plusieurs considérations autres viennent corrompre le débat. Avec ces campagnes de valorisation de l'éducation de langue française, la communauté francophone prend sa place. Et c'est peut-être ça, en filigrane, qui dérange...

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

17 mars 2010 | Le Droit | MARTIN OUELLET LA Presse Canadienne

La RAMQ pas tenue de tolérer le niqab

La Commission des droits de la personne rend un avis très attendu

QUÉBEC — La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) n'est pas tenue d'accommoder les clientes portant la burqa ou le niqab, conclut la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.



Archives LA PRESSE

Selon la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, le fait de demander à une femme de retirer momentanément son niqab pour fins d'identification ne contrevient pas à sa liberté de religion.

Dans un avis très attendu rendu public hier, la Commission estime qu'il n'y a pas d'obligation d'accommodement de la part de la RAMQ dans le cas d'une cliente portant le voile intégral et qui demande que la vérification de son identité et la prise de photo soient faites par un agent de sexe féminin.

Selon la Commission, le fait de demander à une femme de se dévoiler pour s'identifier « dans un cadre administratif neutre et dans un court laps de temps » ne porte pas atteinte de façon significative à la liberté de religion.

« Il s'ensuit que la RAMQ n'a aucune obligation d'accommodement visant à s'assurer que l'authentification ou la prise de photo soit faite par un agent de l'État de sexe féminin », écrit la Commission.

Ce premier cas est l'une des trois situations analysées par la Commission des droits de la personne à la suite d'une demande logée par la RAMQ l'automne dernier.

Dans tous les cas, la Commission a statué qu'il n'y a pas lieu de consentir un accommodement raisonnable.

Ainsi, la RAMQ n'est nullement obligée d'accommoder un client qui refuse de se faire servir par une employée du bureau d'accueil qui porte le hidjab.

Un droit reconnu

En vertu du droit actuel, souligne l'avis, le port de signes religieux par des membres du personnel

de la fonction publique n'est pas interdit. Une fonctionnaire a donc le droit de porter un hidjab. Même si un client y voit un symbole religieux, il ne s'agit pas d'une base suffisante pour évoquer une atteinte à sa liberté de conscience.

« Le seul fait que l'employée porte le hidjab ne peut permettre de conclure que le service qu'elle doit rendre sera d'une quelconque façon affecté par ses croyances religieuses [...] ou de conclure que la neutralité de l'institution publique est remise en cause », précise l'avis de la Commission.

Pour la Commission, la seule vue d'un symbole religieux ne porte d'aucune façon atteinte aux libertés fondamentales de conscience et de religion des clients.

Enfin, la notion même d'accommodement raisonnable n'est pas applicable pour un client qui refuse de se faire servir par un employé du centre d'appels de la RAMQ issu d'une communauté culturelle.

Ce type de demande révèle « des préjugés fondés sur le fait que l'employé a un accent, donc probablement liés à son origine ethnique ou nationale », mentionne l'avis.

En conséquence, une telle demande « est de nature discriminatoire et porte atteinte à la dignité des employés de la RAMQ », fait valoir la Commission.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

GRAND MÉNAGE PRINTANIER

Le coup de balai printanier à Ottawa aura lieu du 15 avril au 15 mai 2010. Les résidents sont invités à participer à la campagne annuelle du Grand ménage du printemps de la capitale. Les participants doivent s'inscrire en choisissant un emplacement à nettoyer. Il peut s'agir d'un parc, d'un boisé, d'un ravin, d'une rive, d'un arrêt d'autobus, d'un sentier ou de toute autre propriété publique. Les projets peuvent être axés sur la cueillette de déchets ou l'élimination de graffitis. On peut enregistrer un projet de nettoyage en ligne, à l'adresse ottawa.ca/menage ou en téléphonant au 3-1-1. Des trousseaux de nettoyage sont remis sur demande aux bénévoles inscrits.

LeDroit

17 mars 2010 | Le Droit | MATHIEU BÉLANGER mabelanger@ledroit.com

Les journaux régionaux mieux outillés pour traverser la crise

En leur qualité d'être régionaux, les journaux comme LeDroit disposent d'un important outil qui fait défaut aux grands quotidiens pour les aider à passer à travers la crise qui secoue les médias traditionnels, croit Florian Sauvageau, professeur de journalisme à l'Université Laval.

Ça ne fait plus de doute, la crise qui fait rage dans les médias américains et européens depuis quelques années a traversé la frontière canadienne. Le lockout au Journal de Montréal qui s'éternise et les menaces de fermeture à La Presse, il y a quelques mois, sont symptomatiques.

« Cette crise implique des changements fondamentaux dans la presse écrite », affirme le spécialiste des médias en entrevue avec LeDroit. M. Sauvageau et le cinéaste et écrivain, Jacques Godbout, seront de passage à l'Université du Québec en Outaouais, demain soir, afin de présenter le documentaire *Derrière la toile, le 4e pouvoir*. Une discussion suivra la diffusion du film.

Les quotidiens régionaux sont très importants dans leur milieu parce qu'ils offrent de l'information locale qui n'est souvent pas disponible ailleurs. « Internet et ses milliers de sources, c'est bien beau, mais ce n'est pas dans le New York Times ou dans Libération que je vais pouvoir m'informer sur ce qui s'est passé lors de la séance du conseil municipal de la veille », explique M. Sauvageau.

Si le siècle a été celui des grands médias généralistes, le siècle sera celui des médias de niche, des médias spécialisés, tranche-t-il. « Dans la crise actuelle, les médias régionaux ont la chance d'avoir déjà leur niche, leur spécialisation, c'est l'information locale », explique le réputé professeur en journalisme.

Un danger guette toutefois ces médias régionaux, celui de tomber dans le piège de la concentration de l'information. « Je comprends les journaux régionaux d'utiliser de plus en plus de textes provenant d'autres journaux du même groupe de presse afin de faire des économies d'échelle, mais comme la vocation de ces journaux est régionale il y a un danger pour eux de se tirer dans le pied », soutient Florian Sauvageau.

Pour la même raison, les journaux régionaux devraient éviter de remplir leurs pages de nouvelles internationales. « Comme lecteur, si je cherche de l'information internationale, je vais aller voir ailleurs que dans un journal régional. Je sais que sur le Web je vais trouver une information de meilleure qualité que les textes de fil de presse publiés dans les journaux régionaux. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

MARIO BOULIANNE mboulianne@ledroit.com

À SURVEILLER: Conférences de chasse samedi à 19 h, au Beaujolais, à Gatineau. Pour information, 819-643-1080.



Gatineau, la capitale du golf urbain

Ça fait deux semaines que nous parlons de golf, mes amis et moi.

On peut dire que Gatineau est la destination de golf urbain par excellence au Québec!

Il fait beau, quelques terrains ouvriront leurs allées aux plus maniaques d'entre nous ce week-end... et Tiger annonce son retour au Tournoi des Maitres en avril.

Tous les ingrédients sont réunis pour me piquer davantage.

Car, si je ne vous l'avais pas déjà dit, c'est l'Outaouais qui est responsable de cette «piqûre» que j'ai eue pour le golf. Avant de mettre les pieds dans cette magnifique région, en 1988, je ne m'intéressais vraiment pas à ce sport.

En fait, je ne considérais pas le golf comme un sport. Je n'y voyais qu'un passe-temps pour les retraités «friqués» ou les gens d'affaires qui voulaient conclure un contrat. Oui, il y avait bien les professionnels qui faisaient

parfois les manchettes des pages sportives, mais ça ne m'intéressait vraiment pas.

C'est donc en débarquant dans la région que j'ai commencé à m'intéresser au golf. Il faut dire que les nombreux parcours situés en pleine ville me donnaient l'envie de m'y attarder. J'ai donc débuté ma «carrière» de golfeur au début des années 90. Au fil du temps, j'ai raffiné mon jeu et aujourd'hui, je peux dire que j'en retire énormément de plaisir.

N'eût été de l'abondance de terrains de golf en Outaouais, je n'aurais jamais été tenté par la petite balle blanche. Parce qu'il

faut l'admettre, il y en a des terrains de golf dans la région. En fait, je crois bien que Gatineau est une des villes les mieux nanties dans ce domaine au Québec.

Parmi les grandes villes de la province, seule Gatineau peut se vanter d'avoir une dizaine de terrains sur son territoire. On pourrait même dire que Gatineau est la destination de golf urbain par excellence au Québec! Mais pourquoi donc n'en fait-on pas la promotion? On parle du train, des musées, du parc de la Gatineau, du casino, des nombreux festivals, mais pas de golf. En fait, oui, on en parle. Mais on a

jamais identifié Gatineau comme la «capitale du golf urbain du Québec».

Avec les clubs de golf Château Cartier, Royal Ottawa, Rivermead, Champlain, Kingsway, Les Vieux Moulins, Gatineau (qui ouvrira bien un jour), Tecumseh, Les Hautes Plaines, Touraine et Buckingham, on compte donc 11 terrains de golf à l'intérieur des frontières gatinoises, et ce, sans compter les petits parcours de normale 3. Le paradis...

Je vous mets donc au défi de trouver une ville au Québec, de l'envergure de Gatineau, qui en compte autant.

» EN BREF

LE DÉFI FUT RELEVÉ

Leucan Outaouais tenait, samedi dernier, son Défi ski 12 h Leucan.

L'événement a permis d'amasser près de 13000 \$ pour aider les enfants atteints de cancer de la région.

Un groupe de 48 skieurs et planchistes a relevé le défi et pendant 12 heures, ils ont attaqué les pentes de la station de ski Mont-Cascades.

Compte tenu des conditions climatiques exceptionnelles et de la nouveauté de l'événement en Outaouais, les organisateurs se disent très satisfaits de ce bilan et comptent sur l'enthousiasme des participants de cette première édition pour multiplier le nombre d'équipes participantes

l'an prochain.

Eric Salvail, porte-parole provincial du Défi pour une troisième année, a été ébloui par les résultats obtenus dans les six montagnes participantes.

«C'est formidable de voir tous ces jeunes et moins jeunes qui se donnent à fond pour la cause des enfants atteints de cancer. J'ai vécu des moments extraordinaires remplis d'émotion. Un énorme merci à tous ceux qui ont participé au Défi ski 12 h Leucan.»

Le Défi ski 12 h Leucan est une activité de financement annuelle pour skieurs et planchistes qui, regroupés en équipes de quatre, doivent amasser un minimum de 400 \$ en dons pour Leucan. L'événement, qui est dédié à

la mémoire du jeune Edgar Sirhan-Gibson, est ouvert à toute la population. Pour plus d'information, visitez le www.defisk.com.

Leucan Outaouais (www.leucan.qc.ca) fait partie des huit bureaux régionaux de Leucan, une association fondée en 1978.

UN VOYAGE RACONTÉ

Il y a quelques mois, un groupe de jeunes gâtinois s'est rendu en Amérique du Sud pour un voyage humanitaire.

Accompagnés de leurs professeurs, l'aventure vécue par ces jeunes fut unique pour eux et ce qu'ils en ont retenu fut tout aussi valorisant. D'ailleurs, les quatre professeurs responsables Marie-France Bastien, Serge Langlois, Mélanie Hébert et Nicolas Tremblay et quelques-uns de leurs élèves parleront de leur expérience lors d'une rencontre organisée par la bibliothèque municipale de Gatineau, le mardi 23 mars à 19 h, à succursale située à la Maison de la culture.

Il est important de s'inscrire à l'avance à votre bibliothèque, car les places sont limitées.

UNE PREMIÈRE RÉUSSIE

Plus de 1000 visiteurs ont parcouru les allées de la fête des semences bio-équitable au cours des sept heures de l'événement. La première édition de cette fête des semences a aussi regroupé dix vendeurs de semences.

En plus des conférences et des ateliers de semis des jeunes pousses et de graines germées, l'équipe de la programmation a lancé aux exposants une invitation sur des sujets de conférences pour la prochaine édition. Les organisateurs réfléchissent déjà au thème de l'an prochain qui se déroulera à la Maison du citoyen en mars 2011. Pour plus d'information, visitez



LA CULTURE EN AIDE À HAÏTI

La Maison de la culture a remis un chèque de 5151 \$ à la Croix-Rouge canadienne en guise de soutien à Haïti. Cette somme comprend à la fois les dons des spectateurs de la salle Odyssée qui, en janvier et février, ont exprimé leur générosité lors des soirs de spectacles ainsi que la contribution de la Corporation de la Maison de la culture qui a versé un montant équivalent à celui remis par les gens. Sur la photo, Claude Cliche, membre du personnel d'accueil de la Maison et à l'origine de cette initiative, la directrice générale et artistique, Julie Carrière, la représentante de la Croix-Rouge, Mireille Boudreault, ainsi que l'administrateur Claude Beaulieu et le président du conseil d'administration, Maurice Groulx, entourés d'employés de la Maison.

les sites Internet www.bioequitable.ca et www.jardindehull.ca.

LE LIPDUB DE L'APICO

Présenté lors du Défilé de mode de l'APICO qui avait lieu le 12 mars, l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (APICO) a produit un lipdub mettant en vedette 40 personnes présentant une déficience intellectuelle. Le produit final est impressionnant, je dois l'admettre. Et aussi, j'ai été touché par cette vidéo. En plus de démontrer la capacité de création de ces personnes, ce petit film est un outil formidable de sensibilisation du public. Je vous invite à visionner ce lipdub (<http://www.youtube.com/watch?v=94jx7hqrvsU>) et aussi à le faire voir au plus grand nombre de gens possible.

L'AEFO EN CONGRÈS

Dans le cadre de son congrès d'orientation 2010, qui a réuni 200 déléguées et délégués à Ottawa, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) a remis la distinction du Mérite franco-ontarien en éducation à Nicole Gravelle, une enseignante d'éducation physique à l'école Jeanne-Sauvé de Sudbury. D'autre part, l'Association a reconnu l'engagement syndical de Marilyn Laframboise, enseignante à l'école élémentaire M^{re} Augustin-Caron de LaSalle, dans le Sud-Ouest ontarien, en lui remettant la distinction du Mérite franco-ontarien en éducation.

Enfin, les délégués ont confié un deuxième mandat de deux ans à leur président Benoit Mercier.



LE BRONZE POUR L'UOQ

L'UOQ est montée sur le podium des 5^e Jeux de la traduction, qui avait lieu enfin de semaine, en remportant la troisième place tout juste derrière l'Université Concordia, qui est arrivée deuxième, et l'Université de Montréal, qui a gagné la coupe. Organisée par l'Université McGill, l'édition 2010 des Jeux de la traduction a accueilli neuf délégations de partout au pays soit le Collège de Saint-Boniface, l'Université Concordia, l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université de Moncton, l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université d'Ottawa et l'UOQ. L'équipe outaouaise était composée de Fouzia Azouzi, Tasneem Bendaoud, Catherine Déziel, Émilie Lamont-Cardinal, Valérie-Myriam Manseau et Pierre LeBel. Elle était accompagnée par deux anciennes participantes, Magali Cloutier-Provencher et Sonia Larissa, et par la professeure Madeleine Stratford.

LEDROIT, LE MERCREDI 17 MARS 2010

17 mars 2010 | Le Droit | editorial@ledroit.com

Possible, la gratuité scolaire!

J'ai particulièrement apprécié l'éditorial « L'accès à l'université, moins universelle » (LeDroit, 25 février), de Pierre Allard. Dans le débat sur les droits de scolarité au Québec, la droite tente de convaincre de la nécessité, pour l'État québécois, de réduire ses dépenses en matière de services publics.

Pourtant, comme l e mentionnait M. Allard, lorsqu'il est question de services publics, il est impératif d'entamer ces débats avec une réflexion de principes sociaux, et non pas sur des bases de rentabilité économique. La gratuité scolaire est la meilleure des options afin d'assurer l'accès à l'éducation postsecondaire à l'ensemble de la population et non pas seulement à ceux qui en ont les moyens financiers.

Pour ce qui est de l'état déplorable des finances publiques au Québec, ce ne sont pas les étudiants qui en sont les responsables. Il faudrait plutôt regarder vers les entreprises privées et les riches qui ne paient pas leur part équitable d'impôts. Un choix de société s'impose au Québec: soit nous décidons collectivement de mettre au rancart le système d'éducation public et nous procédons à sa libéralisation sans précédent, soit nous finalisons les propositions du Rapport Parent en instaurant la gratuité scolaire pour tous.

David Clément Gatineau

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.